

## EPREUVES DU B.E.P.E.C.A.S.E.R. MENTION « DEUX ROUES »

DEFINITION	Durée	Coef.	MODALITES PRATIQUES
<b>Epreuve de maîtrise personnelle du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation</b>	15'	2	Le candidat tire au sort une fiche établie par le ministère des transports et exécute les exercices figurant sur la fiche.
<b>Epreuve de contrôle des connaissances</b>	15'	2	Le candidat tire au sort une fiche établie par le ministère des transports et développe les sujets mentionnés sur la fiche.
<b>Epreuve de pédagogie après tirage au sort :</b>			
- soit hors circulation	65 '	6	Le candidat dispense un cours pratique à un élève en cours de formation au permis de conduire de la catégorie A limitée ou non limitée A l'issue du cours, le candidat expose ses choix pédagogiques aux examinateurs.
- soit en circulation			Le candidat dispense un cours pratique à un élève en cours de formation au permis de conduire de la catégorie A limitée ou non limitée ou titulaire depuis moins d'un an du permis A non limité. A l'issue du cours, le candidat expose ses choix pédagogiques aux examinateurs.
Le véhicule utilisé doit répondre aux normes exigées pour les épreuves du permis de conduire de la catégorie A non limitée. De plus, pour l'épreuve de pédagogie en circulation, il doit être équipé d'un dispositif homologué de liaison - radio en état de marche.			